



Revue Intelligence Stratégique
Journal des publications scientifiques
Volume 5, numéro 13
Juillet-Septembre 2022
p-ISSN : 3006-547X ; e-ISSN : 3006-5488
<https://doi.org/10.62912/>

DE L'ETABLISSEMENT DE VERITABLES ALLIANCES ET PARTENARIATS STRATEGIQUES POUR LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO A L'ERE DE NOUVELLES PUISSANCES

Felly LUKUNGA NGOMBA

Auditeur pour le Diplôme d'Etudes Approfondies en Relations Internationales, Assistant à l'Université Pédagogique Nationale (UPN)/Kinshasa-RDC et Secrétaire Général de l'Institut de Recherche en Géopolitique et d'Etudes Stratégique/Kinshasa-RDC
felissanolukunga@gmail.com ; lukunga.n@irges.org

RESUME

Cet article analyse et propose de voies et moyens d'établissement des alliances stratégiques pour la République Démocratique du Congo avec les autres Etats de différents pôles et sphère. On y aborde les points sur les alliances et/ou les mésalliances face à l'asymétrie de rapports avec les puissances occidentales et des alliances stratégiques avec les nouvelles puissances.

Mots-clés : *alliance, partenariat, mésalliance, nouvelles puissances.*

ABSTRACT

This article analyzes and proposes ways and means of establishing strategic alliances for the Democratic Republic of Congo with other States of different poles and spheres. It discusses points on alliances and/or misalliances faced with the asymmetry of relations with Western powers and strategic alliances with new powers.

Keywords: *alliance, partnership, misalliance, new powers.*

INTRODUCTION

D'entrée de jeu, il sied de se poser quelques questions de savoir : qu'est-ce qu'une alliance stratégique en relations internationales ? Pourquoi les pays s'allient-ils, quittent-ils des alliances, ou en fondent-ils de nouvelles ?

A en croire Olivier Schmitt, une alliance stratégique peut être définie comme une structure politique, économique ou militaire dans laquelle des acteurs se joignent à d'autres acteurs visant des objectifs similaires, pour donner suite à un intérêt commun de sécurité, notamment affronter un ennemi ou une menace commune.¹

A ce niveau, il se remarque que l'alliance se caractérise ainsi par la garantie de sécurité mutuelle ou des intérêts partagés (souvent une clause de défense mutuelle, une garantie de monopole de marché) que les alliés s'accordent. L'alliance est donc dirigée vers l'extérieur, vers un adversaire ou un partenaire dont il faut se prémunir. Elle se distingue ainsi d'autres formes de coopération économique, de sécurité et de défense, notamment des organisations de sécurité collective.

A ce sujet, Kabwita Kabolo Iko, Directeur Général de l'Institut de Recherche en Géopolitique et d'Etudes Stratégiques (IRGES)² s'est montré inquiet du fait que la RDC n'entretient pas, dans le sens profond du terme, des alliances stratégiques avec des puissances traditionnelles, voire émergentes. Il estime que ce qui fait défaut, c'est le manque de propositions stratégiques de la part des classes dirigeantes parce que ces alliances et partenariats sont un rendez-vous de donner et de recevoir.³

Il entend donc par alliance, la capacité de l'élite politique et intellectuelle de ce pays de concevoir un plan de partenariat pour les puissances internationales, au lieu d'attendre de subir leur politique. Par là, nous nous posons la question de savoir : quel est le plan de partenariat et d'alliance stratégique de la RDC pour les Etats-Unis d'Amérique, la France, la

¹ SCHMITT O., « La recomposition des alliances au XXI^e siècle », dans *La Vie des idées*, 13 avril 2022.

² L'Institut de Recherche en Géopolitique et d'Etudes Stratégiques (IRGES) est un Etablissement d'utilité publique, de droit congolais, conformément à la loi N°004/2001 du 20 Juillet 2001. Il a pour but d'être une plaque tournante des analyses géopolitiques et stratégiques en République Démocratique du Congo au profit des acteurs publics et privés tant nationaux qu'internationaux ainsi qu'au monde scientifique et académique.

³ KABWITA K.I. R., « Conflits armés et instabilité dans la sous-région des Grands Lacs africains : implications sur la République Démocratique du Congo », Séminaire à l'attention des Officiers supérieurs des Forces armées de la RDC, Ecole de Guerre de Kinshasa, 05 octobre 2021.

Grande-Bretagne, l'Allemagne, la Chine, le Japon, le Canada, Russie, Inde... ? Cette question se justifie du fait que ces Etats dispose d'un plan pour la RDC. Ils savent pertinemment bien ce qu'il cherche en venant dans ce pays.

A partir du moment où la RDC développera un plan de partenariat et d'alliance stratégique, il lui deviendra facile de se mettre autour d'une table avec ces puissances mondiales et faire valoir ses propositions. Il faudrait que ce pays quitte le genre des relations où ce sont les Occidentaux et leurs alliés asiatiques qui viennent proposer ce qu'ils veulent faire dans son pays sans tenir compte du besoin et aspiration exprimés.

Cette rectitude stratégique qui fait de la RDC une zone de puisement des matières premières doit être revue et modifiée. Considérant, par exemple que la Chine et l'Inde, c'est près de la moitié de la population mondiale, il apparait normal que la dirigeante et intellectuelle y voit dans cela un marché qui peut être développé. Le partenariat et alliance stratégiques n'est pas préconisé seulement pour servir de débouché aux produits étrangers, mais également pour servir de zones d'exportations des produits *made in DRC*.

Ainsi donc, cet article propose de voies et moyens d'établissement des alliances stratégiques. Nous y abordons les points sur les alliances et/ou les mésalliances face à l'asymétrie de rapports avec les puissances occidentales et des alliances stratégiques avec les nouvelles puissances.

I. ALLIANCES ET/OU MESALLIANCES FACE A L'ASYMETRIE DE RAPPORTS AVEC LES PUISSANCES OCCIDENTALES

Les alliances et partenariats stratégiques ont fortement évolué dans ce nouveau contexte géopolitique. Nous préconisons à la RDC de diversifier ses partenaires dans le but d'accéder à de nouveaux financements des pays émergents et pétroliers. L'asymétrie peut lui permettre de fonder de partenariat et alliance avec les puissances occidentales. Elle se comprend à la fois comme un écart et comme un lien.

L'écart est à la fois qualitatif et quantitatif, lorsqu'il porte sur la nature et le niveau de réputation des firmes, la richesse et de la variété de leur portefeuille de savoirs et de compétences. L'écart est insuffisant pour

justifier cette alliance et/ou partenariat s'il n'est pas complété par le lien, qui s'opère au niveau de la complémentarité de compétences et dans la réalisation d'un objectif commun.

I. 1. Pour un changement de paradigme

La première observation à faire dans le partenariat entre la RDC et les puissances occidentales est que ce pays a énormément besoin des moyens financiers pour répondre aux multitudes projets d'infrastructure, et réussir son intégration économique et politique. Ses besoins de financement sont exceptionnellement élevés. Mais après plus de 60 ans de partenariat avec les puissances occidentales, l'Etat congolais offre toujours l'image d'un pays qui fait du surplace dans sa quête vers le progrès et le développement.

En d'autres termes, l'asymétrie des alliances avec les puissances impérialistes occidentales, ne lui a pas jusqu'à présent permis de connaître le développement et de maîtriser son destin, afin de participer pleinement à la géopolitique régionale et mondiale. Ce qui apparaît surprenant est le fait que c'est plutôt ces Etats occidentaux qui deviennent de plus en plus fort économiquement, sans toutefois parvenir à aider convenablement son partenaire congolais à sortir de la pauvreté.

Cette deuxième observation tient au fait que les puissances occidentales détiennent une pléthore d'instruments financiers (bilatéraux et communautaires) destinés à l'Afrique de manière générale et particulièrement à la RDC. Chacun de ces instruments est doté d'enveloppes substantielles. Mais là où le bât blesse, c'est que l'accès à ces fonds est extrêmement difficile. Cette contrainte en termes d'accès aux fonds est expliquée, côté occidental, par la faible capacité d'absorption de l'Etat congolais et, côté congolais, par la complexité des procédures d'accès et de justification de l'utilisation des fonds.

Son amour naissant et grandissant entre elle et d'autres Etats africains et la Chine peut-il l'amener ces Etats occidentaux à revisiter certaines de leurs alliances ? Deux types de réponses sont envisageables à ce questionnement.

D'une part, il y a ceux qui affirment que le regain d'intérêt que manifestent les Occidentaux à l'égard de la RDC, est le signe annonciateur d'un nouveau partenariat stratégique en gestation. D'après les tenants d'une telle thèse, l'accointance chinoise et autres puissances émergentes dans le pays serait à l'origine de l'intérêt renouvelé de l'Occident pour l'Etat congolais. Ce regain d'intérêt s'est traduit par l'avènement de la « Stratégie pour le Développement de l'Afrique »⁴, auquel on l'associe. Aussi, ce regain d'intérêt se manifeste-t-il à travers la multiplication des initiatives européennes et américaines dans des secteurs variés, particulièrement dans les domaines de la prévention des conflits et du maintien de la paix.

D'autre part, il y a ceux qui soutiennent que la présence des nouvelles puissances en RDC n'a produit aucun effet sur le partenariat stratégique avec les Etats occidentaux. Une telle thèse, souvent défendue dans les milieux occidentaux, suggère que les craintes de la partie occidentale résideraient dans le fait que les éléments constitutifs de la coopération chinoise sont de nature, à annihiler la tendance à la bonne gouvernance économique et politique et au respect des droits de l'homme, observée dans le pays par rapport à la mouvance de la chute du mur de Berlin.

Cette tendance positive, fruit du partenariat « RDC-Occident », risque de s'estomper et de mettre le pays dans une posture de « perpétuels recommencements ». La conditionnalité qui accompagne les interventions occidentales trouve donc ici sa pleine justification : positionner durablement cet Etat sur le chemin de la bonne gouvernance et du respect des droits de l'homme, condition *sine qua non* de son réel épanouissement et de son avancée véritable vers le progrès.

Selon les tenants de cette deuxième thèse, c'est donc ce seul souci qui fonde le réchauffement des relations RDC-Occident, et non les multiples

⁴ N'GUETTIA KOUASSI R., « Coopération Afrique Europe : pourquoi faut-il changer de paradigme ? », Irénée, Université de Lorraine, N°36, 2016/1, disponible sur <https://www.cairn.info/revue-civitas-europa-2016-1-page-85.htm>.

pistes d'implantation explorées par les puissances émergentes. C'est ce que Jacques Attali appelle « la démocratie de marché ».⁵

Ces deux types de partenariat et alliance procéderaient par conséquent de deux logiques diamétralement opposées. Dans l'optique occidentale, on accorde plus d'importance à la bonne gouvernance, la primauté du droit et le respect des droits de l'homme comme condition au développement économique et social.

Selon cette approche, l'adoption de ces vertus constitue son passage obligé pour réussir son décollage économique en vue de relever tous les défis du monde contemporain. L'approche de la plupart des puissances émergentes, quant à elles, font remarquer que seul le développement peut conduire à la stabilité économique et sociale, à la bonne gouvernance, à la primauté du droit et au respect des droits de l'homme.⁶ Dans une telle démarche, ce dont elle a besoin, c'est d'abord de créer une croissance économique forte et durable, assurer son développement *lato sensu*⁷, procurer de l'emploi à sa population, rompre avec les situations de pauvreté et de misère, etc. Et lorsqu'elle aura réalisé tous ces objectifs, la paix, la bonne gouvernance, les droits de l'homme, etc. s'imposeront d'eux-mêmes.

Autrement, le développement entraînera dans son sillage, la bonne gouvernance et l'adoption systématique des vertus d'un Etat de droit. La démocratie, la bonne gouvernance et le respect des droits de l'homme conduisent-ils à la croissance et au développement ? Ou bien la croissance et le développement suscitent-ils la démocratie, la bonne gouvernance et le respect des droits de l'homme ? Laquelle des deux thèses se rapproche le plus de l'objectivité ?

L'histoire et le temps aideront à en savoir plus et à mieux répondre à ces questions. Mais nous pensons que la RDC n'a pas à attendre que ce verdict historique soit connu pour commencer à affirmer son autonomie d'action, sa souveraineté quant à son avenir et à son destin. Pour y parvenir,

⁵ ATTALI J., *Une brève histoire de l'avenir*, Fayard, Paris, 2006, p. 112.

⁶ GAYE A., *Chine-Afrique : le dragon et l'autruche*, Paris, 2006, p. 9.

⁷ Au sens large, opposé à *stricto sensu*.

son élite politique et intellectuelle a le devoir et l'obligation de la doter d'une véritable stratégie qui lui permette de coopérer avec le monde occidental tout comme avec les puissances occidentales, sans pourtant perdre son identité, sa dignité et son autonomie d'action.

L'absence d'une telle stratégie est de nature à transformer le pays en un champ de bataille entre tous ceux qui convoitent ses richesses naturelles pour alimenter leurs industries gourmandes en matières premières et pour trouver des marchés à leurs produits manufacturés, dans un environnement industriel où la compétition pour la conquête des parts de marché devient de plus en plus âpre.

A notre humble avis, ce rôle historique qui consiste à doter la République Démocratique du Congo d'une véritable stratégie de partenariat et alliance stratégique avec le reste du monde doit revenir au gouvernement congolais, premier architecte de la mise en œuvre de l'agenda du développement socioéconomique et politique. « Un pays n'a pas d'amis, il n'a que des intérêts », a dit un Chef d'Etat historique d'Europe.

Cet Etat doit s'inspirer de cette assertion dans ses relations, ses partenariats et ses alliances avec le reste du monde, en se dotant d'une véritable stratégie de coopération, seul moyen de s'extraire dignement des appétits des impérialismes contemporains.

I. 2. Entre alliance et mésalliance

Ici, entre alliances et mésalliances avec les puissances occidentales, nous préférons ne pas faire le choix. Pourquoi ? Parce que la mésalliance avec les puissances occidentales supposerait que la République Démocratique du Congo entre dans le rapport de force. Or, de ce point de vue, le pays ne va pas faire le poids.

Nous ne faisons pas le choix de l'alliance avec les puissances occidentales, parce que cette dernière a prouvé ses limites et n'a rien apporté à la République Démocratique du Congo, si ce n'est la maintenir la dépendance.

En outre, l'idée que la domination d'une minorité d'Etats occidentaux impérialistes sur les ressources naturelles et humaines du monde, en l'occurrence de la RDC, ne peut plus continuer, et qu'il importe de lui substituer un système plus juste fondé sur la solidarité et le respect des intérêts des différents peuples, est aujourd'hui largement partagée par les milieux bien informés sur la conjoncture internationale.

Cependant, si beaucoup d'acteurs partagent cet avis, il reste que le désaccord est total quant à la nature du nouveau système à mettre en place. Les Occidentaux, en particulier les pays capitalistes, principaux bénéficiaires du système actuel, sous le couvert d'une nouvelle rhétorique, s'ingénient à organiser la défense du *statu quo* en minimisant la montée des puissances émergentes pour laisser leurs intérêts intacts.

Abordant le même sujet mais, particulièrement sur la coopération Afrique et l'Europe, il y a lieu d'évoquer le dicton : « On choisit ses amis, mais on ne choisit pas ses frères et ses sœurs ». Cette expression est, celle qui semble traduire le mieux les relations séculaires entre l'Afrique et l'Europe. En effet, l'Afrique, comme l'Europe, peut diversifier et élargir à souhait l'éventail de ses partenaires à travers le monde. Et, l'Afrique, comme l'Europe, jouit d'une totale liberté de nouer des liens de coopération avec toutes les régions du monde.⁸

Pourtant, quand on considère la collaboration Afrique Europe, cette liberté de choix semble disparaître. En réalité, cette coopération constitue une donnée qui s'impose naturellement aux deux continents.

Autrement dit, quels que soient les sentiments d'amitié ou de méfiance que les Européens inspirent aux Africains et réciproquement, l'Afrique et l'Europe sont dans l'obligation de coopérer. Elles sont contraintes de vivre ensemble, de se nourrir ou de s'enrichir de leurs différences, de partager leurs expériences, de s'entraider, de se soutenir, de s'accompagner

⁸ LUGAN B., *Les guerres d'Afrique des origines à nos jours*, éditions de l'Afrique Réelle, Paris, 2013, p. 54.

naturellement et, en fin de compte, de regarder dans la même direction quant à leur implication dans la gestion de la gouvernance mondiale ».⁹

L'alliance ou le partenariat stratégique avec l'Occident, nous les voyons envisageables que dans l'hypothèse où la République Démocratique du Congo serait, sans atermoiement, au cœur de la stratégie occidentale dans le maintien d'un noyau solide et stable de prospérité dans le cadre d'un partage de prospérité économique et le pouvoir à l'échelle mondiale. Cela avec sa reconnaissance sur le plan régional dans le maintien de la paix et de la sécurité et certaines questions stratégiques.

Cette approche est aujourd'hui préconisée par le monde occidental suite au nouvel ordre international. Bien qu'elle soit une idéologie au secours de la défense de vieux intérêts, la République Démocratique du Congo pourrait en profiter, le sens que les puissances occidentales et émergentes reconnaissent le potentiel de ce pays. Elle est enthousiasmante pour elle dans la mesure où elle véhicule des idées telles que de mettre les ressources naturelles, humaines et technologiques du monde au service des besoins fondamentaux et de la promotion de la justice sociale. Cependant, son côté sombre reste le maintien de vieux intérêts et du *statu quo* dans la mesure où le pouvoir de décision et de contrôle sur ses ressources naturelles resterait concentré entre les mains des puissances occidentales impérialistes.

La RDC, de son côté, doit faciliter cette mutation de paradigme. Pour cela, elle doit reformer profondément son économie en privilégiant la production locale, en diversifiant son économie trop dépendante du secteur primaire et l'associant d'un usage optimal et rationnel des ressources de l'État. Aussi doit-elle opérer sa mue dans sa perception de son passé avec l'Occident.

A ce sujet, Bernard Lugan écrit : « économiquement, et à l'exception d'enclaves dévolues à l'exportation de ressources minières confiées à des sociétés transnationales sans lien avec l'économie locale, l'Afrique est

⁹ N'GUETTIA KOUASSI R., *Art. cit.*, p. 88.

aujourd'hui largement en dehors du commerce, donc de l'économie mondiale ».¹⁰

Certes, elle a subi le double effet de l'esclavage et de la colonisation. Mais elle doit se départir de ce passé, fut-il douloureux et catastrophique, pour se focaliser sur son émancipation économique, politique et culturelle. Ce passé ne doit pas la rendre apathique à l'égard de son présent et de son futur. Dès lors, ce passé ne doit pas être considéré comme un boulet au pied bloquant et paralysant. Sous d'autres cieux, ce type de passé a été dompté et transformé en opportunités de croissance et de développement. Pourquoi ne parviendrait-elle pas à son tour à le faire ?

Par ailleurs, dans l'esquisse d'ériger le handicap du passé en véritables facteurs de développement, elle doit moderniser son discours politique en puisant dans les vertus des temps modernes d'où la nécessité de la géopolitique d'intelligence stratégique. Pour y parvenir, elle doit regarder l'Occident avec de nouvelles lunettes. Celle-ci ne doit plus être regardée comme berceau des colonisateurs, des exploiters, des méchants qui n'ont d'yeux pour elle que pour l'immensité de ses ressources naturelles.

Dans l'hypothèse du contraire, la RDC doit regarder les puissances occidentales comme un partenaire qui peut l'accompagner dans son processus de développement en lui apportant ce qui lui fait défaut dans le cadre d'une alliance stratégique réciproquement avantageuse. Il faudrait quitter les rapports de parenté et instaurer une alliance et un partenariat stratégiques.¹¹ Hier, les Pères fondateurs se sont évertués à se battre pour l'indépendance en utilisant les moyens de leur époque et en s'appuyant sur le discours du nationalisme. Aujourd'hui, son élite politique et intellectuelle doit gagner la bataille de l'émancipation économique, politique, culturelle et sociale par une géopolitique d'intelligence stratégique.

De ce fait, elle doit utiliser les armes du moment et moderniser son discours politique pour être en adhésion avec sa jeunesse qui vit sous l'ère de

¹⁰ LUGAN B., *Osons... op. cit.*, p. 11.

¹¹ ADLER A., *Hegel et l'Afrique. Histoire et conscience historique africaines*, CNRS éditions, Paris, 2017, p. 113.

la troisième révolution industrielle dominée par les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Regarder l'Occident autrement, pourrait donc contribuer à asseoir une nouvelle relation de confiance de nature à renforcer la coopération en la rendant plus fructueuse.

II. DES ALLIANCES STRATEGIQUES AVEC LES NOUVELLES PUISSANCES

La première motivation qui porte notre souhait de voir la République Démocratique du Congo se tourner vers les nouvelles puissances s'explique par le fait que les alliances avec les puissances traditionnelles pour ne pas dire occidentales ont prouvé leurs limites et se sont avérées inefficaces. Il est question, ici de réduire le déséquilibre stratégique qui est en sa défaveur, cherchant ainsi auprès d'alliés le surcroît de puissance nécessaire.

L'alliance, sous cet aspect est un mécanisme institutionnel, permettant l'agrégation de ses capacités afin de se montrer productive et compétitive pour dissuader un ennemi potentiel ou de s'imposer en cas de conflit. Ce mécanisme est appelé « équilibrage », ou *balancing*¹² en anglais.

Les nouvelles puissances sont aussi appelées puissances émergentes. Pour le politologue Christophe Jaffrelot, ce sont des pays qui présentent une croissance économique forte et durable dans un pays pauvre, une stabilité et un interventionnisme, un désir de participer aux affaires du monde. Leur décollage économique repose sur ce que l'historien Claude Chancel identifie comme les cinq « E » (Etat, Education, Entreprise, Epargne, Exportation).

II. 1. Les BRIC

Il sied de noter que ces pays représentent les marchés les plus prometteurs de la planète. Les BRIC sont le moteur de la croissance économique mondiale, dont ils représentent plus de 50% ; la Chine arbore

¹² Dans les théories réalistes des relations internationales, la notion de *balancing* (« équilibrage ») fait référence au fait pour un Etat de rejoindre une coalition d'autres Etats faibles afin de contrer l'influence d'un Etat ou d'une coalition plus forts. L'équilibrage se produit aussi lorsqu'un Etat faible décide que la domination ou l'influence d'un Etat fort est inacceptable et que le coût de laisser celui-ci agir sans contre-pouvoir est plus important que celui d'une action contre lui.

depuis plus de dix ans une croissance insolente à deux chiffres et détient le deuxième PIB mondial depuis 2010.

Jim O'Neill estime que les BRIC représenteront 40% de la croissance économique mondiale vers 2025. Leurs atouts communs avec la RDC pour justifier une alliance stratégique ? Tous cinq sont des pays-continentaux. La Chine est un « exportateur manufacturier hyper-compétitif ». L'Inde se spécialise dans les services informatiques. Le Brésil est un agro-exportateur redoutable. La Russie mise sur ses atouts énergétiques.

Voilà, les secteurs avec lesquels la République Démocratique du Congo peut construire des alliances stratégiques avec ces Etats. Les entreprises des BRIC, nouveaux conquistadores de la mondialisation, se lancent à l'assaut du monde et la RDC avec ses réserves en matières premières stratégiques peut en tirer bénéfice.

L'Inde est une puissance émergente à plus d'un titre : grâce à sa population, sa forte croissance économique, sa stratégie d'ouverture, ses performances dans les secteurs à haut niveau technologique, son arsenal militaire. Elle est présente par les réseaux de sa diaspora en Afrique et spécialement en RDC. Ce pays importe 70% de ses besoins pétroliers alors que les prévisions de croissance de sa demande étaient évaluées par les autorités indiennes, avant la crise de 2008-2009, à près de 10% par an, d'où la nécessité d'établir avec la RDC, un partenariat stratégique sur la réserve pétrolière de Moanda. Et le pays va bénéficier des transferts de technologies et des délocalisations d'industries pour pénétrer son marché.¹³

La présence de la Chine en Afrique a conduit à des travaux privilégiant l'approche stratégique et les relations d'Etat à Etat alors qu'il y a diversité des acteurs publics et privés et pluralité des rationalités devant éviter l'amalgame entre les migrants, les petits commerçants, les grandes entreprises et le pouvoir de Pékin. La diaspora chinoise est présente en RDC depuis plusieurs siècles.

¹³ LUKUNGA N. F., « Dynamiques géoéconomiques des relations entre l'Inde et les Etats africains », dans *Revue Intelligence Stratégique*, n°002, Octobre-Décembre 2018, p. 105, disponible sur www.irges.org.

Bien que sa stratégie internationale soit restée longtemps discrète, la Chine se pose en puissance incontournable qui fait face aux puissances occidentales en l'occurrence, les Etats-Unis d'Amérique et le pôle nippo-américain.¹⁴ Elle se mondialise par son intégration à l'OMC et se régionalise par les réseaux de sa diaspora, permettant l'extension de ses aires d'influence.

Les relations stratégiques entre la Chine et la RDC peuvent se centrer essentiellement sur l'économie en tenant compte du principe énoncé par les Chinois du win-win (« gagnant-gagnant »). En dehors de sa priorité en guise d'approvisionnement en pétrole, elle affiche un sérieux besoin en matières premières (fer, bois, coton, diamant, cuivre, manganèse, cobalt), matières dont la RDC dispose en grande quantité. Sa quête des débouchés dans les secteurs des travaux publics, des télécommunications ou du textile peuvent être profitables pour le pays.

Sa balance commerciale avec la RDC est légèrement déficitaire. Plus de la moitié de ses exportations sont des produits à haute valeur ajoutée (machines, électronique, nouvelles technologies), mais elle vend aussi des produits bon marché, souvent de basse qualité, de contrebande ou de contrefaçon. L'influence de la Chine passe également par les financements privés et publics. Les relations politiques et de coopération entre la Chine et la RDC doit relever de la *realpolitik*. Les alliances stratégiques peuvent être de nature diplomatique, culturelle, médicale et militaire.

Un couple Brésil-RDC sur la défense des questions du réchauffement climatique serait quelque chose d'extraordinaire. Le pays va profiter de l'expérience brésilienne qui prend part active dans toutes les rencontres de COP pour mettre à profit sa grande capacité d'absorption de gaz de serre à travers sa forêt équatoriale.

II. 2. De l'alliance avec les Tigres et les dragons d'Asie

La mise en perspective historique permet de mieux appréhender la période que nous vivons. Lors des années 1960, l'émergence du Japon

¹⁴ LUKUNGA N. F., « Du capitalisme libéral au capitalisme socialiste d'Etat... *Art. cit.*

malmène la toute-puissance américaine. La décennie suivante est celle des « dragons » d'Asie : Corée du Sud, Taïwan, Hongkong, Singapour. Leur insertion dans l'économie mondiale est concomitante de la crise-mutation des années 1970 que vivent les pays de l'OCDE.

Cette image des dragons, puis des « tigres » d'Asie doit inspirer la RDC parce qu'elle est révélatrice du caractère agressif de leur participation active à l'économie mondiale et de la peur suscitée auprès des puissances occidentales impérialistes. C'est le temps de la crise, des délocalisations vers ces pays dynamiques qui, progressivement aspirent les emplois peu qualifiés des pays riches et développés. Ainsi, les emplois textiles, de la sidérurgie, de la construction ou de la réparation navale, pour ne citer qu'eux, migrent vers ces pays.

Le miracle congolais à l'exemple du « miracle asiatique »¹⁵ ne peut être rendu possible que par une industrialisation tournée vers l'exportation (avec pour revers la faiblesse du marché intérieur) et sur une désindustrialisation occidentale.

Les relations entre le Japon avec la RDC sont devenues géostratégiques. Elles doivent dépasser le niveau des échanges commerciaux, d'investissement et d'aide¹⁶ pour accéder dans le marché de la RDC et de ses ressources locales de matières premières pour ses firmes multinationales à travers un partenariat stratégique. Sa présence en RDC, à travers une alliance réciproquement avantageuse lui permettra de faire face à sa rivalité avec la Chine. Et le pays va bénéficier de la liquidité financière et la construction des infrastructures de base (route, rail, chantier naval, etc.).

II. 3. Alliances et partenariats stratégiques avec les pays d'Amérique latine

Les liens entre l'Afrique et l'Amérique latine, ancrés dans la mémoire de l'esclavage, ont subi de nombreuses transformations après les

¹⁵ LUKUNGA N. F., « Analyse du miracle sud-coréen : perspectives d'une intelligence stratégique et économique de développement exemplaire », dans *Revue Intelligence Stratégique*, n°002, Octobre-Décembre 2018.

¹⁶ HUGON P., « Les nouveaux acteurs de la coopération en Afrique », dans *Open Edition Journals*, janvier 2010, disponible sur <https://doi.org/10.4000/poldev.118>, p. 112.

indépendances. Cuba a joué un rôle important à l'époque de la Guerre Froide en soutenant les pays de la ligne du front (en Afrique australe) et, en alliance avec l'URSS, les Etats socialistes.

Aujourd'hui, la RDC peut compter sur les nouvelles donnes de la géopolitique internationale qui conduisent à un rôle important des pays de cette région comme l'Argentine, le Venezuela, la Colombie, le Cuba... qui cherchent à jouer un rôle dans la nouvelle architecture internationale.

II. 4. Partenariats stratégiques avec les pays pétroliers

Les pays pétroliers arabes (principalement l'Arabie saoudite et les Emirats Arabes Unis) et l'Iran jouent un rôle croissant dans un contexte d'enjeux pétroliers importants, de capacités de financement, mais également de montée en puissance du religieux.

L'essentiel des appuis concerne l'Afrique musulmane et la RDC peut compter sur sa communauté musulmane pour bâtir un solide partenariat avec ces pays. Les liens passent par des circuits officiels (par exemple la Banque Islamique de Développement) ou non (tels les réseaux libanais).

Les IDE en provenance du monde arabe et de l'Iran ont beaucoup augmenté entre 2010 et 2020. Le rôle des banques islamiques s'est étoffé avec le soutien des pays du Golfe ou de l'Iran. La finance islamique représente un potentiel de 700 milliards USD au niveau mondial. C'est ce qui peut lui permettre de saisir cette opportunité à travers le champ du religieux (construction des écoles et médersas).

II. 5. Autres partenariats stratégiques

La RDC peut compter sur un partenariat stratégique avec la Turquie. En effet, ce pays veut renforcer sa présence en Afrique. Depuis 2003, le volume de ses échanges avec le continent est passé de 2 à au moins 25 milliards de dollars. Recep Tayip Erdogan s'est rendu près d'une quarantaine de fois en Afrique depuis 2005, en tant que Premier Ministre et Président, toujours accompagné d'hommes d'affaires de son pays.¹⁷ Avec la RDC, il peut

¹⁷ YOKA N., « La RDC et la Turquie signent des accords économiques et de sécurité », dans *Agence France Presse*, 22 février 2022.

s'agir d'un partenariat sur la sécurité, les infrastructures, la santé, le transport.

Son partenariat stratégique avec l'Indonésie dans le domaine d'agriculture (grumes, riz, huile de palme...) et le transfert des connaissances industrielles en cette matière nous semble envisageable.

Le Nigeria, géant démographique (174 millions) comme la RDC (90 millions), est fort de sa manne pétrolière et de sa présence sur la scène diplomatique africaine peut être un allié de taille de la RDC, comme le signale d'ailleurs Jacques Attali en ces termes : « Malgré des menaces de désarticulation, le Nigeria et le Congo, à la croissance démographique vertigineuse, voudront contrôler les régions qui les entourent ».¹⁸

Avec la Corée du Nord¹⁹, la RDC peut tisser des partenariats stratégiques sur la construction des infrastructures de défense (usines d'armements et de munitions, avec suivi de production et, parfois, transferts de technologie). Cela lui permettra de pallier l'embargo sur l'acquisition des armes qui pèse sur son armée depuis de lustre.

CONCLUSION

L'établissement des alliances stratégiques pour la RDC s'inscrit dans une démarche révisionniste des partenariats avec les puissances traditionnelles et donner une nouvelle perspective avec les puissances émergentes. Bien qu'il n'existe pas de règles pour de tels partenariats, nous estimons que l'important à ce niveau est de voir construire des liens avec les acteurs qui correspondent au besoin du pays.

Pour ce faire, deux défis sont à relever à savoir : inscrire les actions dans la production et développer une économie compétitive. C'est sur base de la productivité et de la compétitivité que les pays tels que le Rwanda (raffine l'or congolais), le Japon (envoie du riz au Congo), la Corée du Sud, le

¹⁸ ATTALI J., *Op. cit.*, p. 140.

¹⁹ MORILLOT J., « La Corée du Nord conserve ses liens avec l'Afrique », dans *Jeune Afrique*, 02 novembre 2017.

Singapour,... petits en termes de superficie, mais grands du point de vue de leur poids économique.

L'élite politique et intellectuelle doit cesser de vanter les potentialités de la RDC sans y associer de l'intelligence stratégique. A quoi servent sa grande étendue et ses terres arables si l'agriculture n'est pas au cœur de sa vision géopolitique ? A quoi servent les ressources minières de ce pays si elles ne parviennent pas à se développer et bâtir des alliances véritablement stratégiques avec des puissances internationales ? Le pays va être rendue grand par la production et la compétitivité. C'est ça même la quintessence de l'intelligence stratégique.

En conséquence, la RDC doit saisir l'opportunité du redéploiement des cartes géopolitiques mondiales pour se créer une place afin de jouer le rôle et occuper le rang qui lui conviennent.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADLER A., *Hegel et l'Afrique. Histoire et conscience historique africaines*, CNRS éditions, Paris, 2017.
- ATTALI J., *Une brève histoire de l'avenir*, Fayard, Paris, 2006.
- GAYE A., *Chine-Afrique : le dragon et l'autruche*, Paris, 2006.
- HUGON P., « Les nouveaux acteurs de la coopération en Afrique », dans *Open Edition Journals*, janvier 2010, disponible sur <https://doi.org/10.4000/poldev.118>
- KABWITA K.I. R., « Conflits armés et instabilité dans la sous-région des Grands Lacs africains : implications sur la République Démocratique du Congo », Séminaire à l'attention des Officiers supérieurs des Forces armées de la RDC, Ecole de Guerre de Kinshasa, 05 octobre 2021.
- LUGAN B., *Les guerres d'Afrique des origines à nos jours*, éditions de l'Afrique Réelle, Paris, 2013.
- LUKUNGA N. F., « Analyse du miracle sud-coréen : perspectives d'une intelligence stratégique et économique de développement exemplaire », dans *Revue Intelligence Stratégique*, n°002, Octobre-Décembre 2018.

-
- LUKUNGA N. F., « Dynamiques géoéconomiques des relations entre l'Inde et les Etats africains », dans *Revue Intelligence Stratégique*, n°002, Octobre-Décembre 2018, p. 105, disponible sur www.irges.org.
- MORILLOT J., « La Corée du Nord conserve ses liens avec l'Afrique », dans *Jeune Afrique*, 02 novembre 2017.
- N'GUETTIA KOUASSI R., « Coopération Afrique Europe : pourquoi faut-il changer de paradigme ? », Irénée, Université de Lorraine, N°36, 2016/1, disponible sur <https://www.cairn.info/revue-civitas-europa-2016-1-page-85.htm>.
- SCHMITT O., « La recomposition des alliances au XXI^e siècle », dans *La Vie des idées*, 13 avril 2022.
- YOKA N., « La RDC et la Turquie signent des accords économiques et de sécurité », dans *Agence France Presse*, 22 février 2022.